

Postquam anno 1912, vi bullae *Divino afflatu* Pii Papae Xi suppressa essent Breviarii romani multiplicia suffragia communia, eorumque loco sola de B. M. V. et Omnibus Sanctis commemoratio subrogata, etiam sua Ordo noster abolevit suffragia et morem romanam sibi appropriavit. Dato intervallo, hocce consilium apparuit inconcinne esse ceptum, cum ferme quotidie in officio parvo B. M. V. suas haberet partes, in eodemque memoria adscriberetur Omnium Sanctorum. Unde Capitulum Generale anni 1927 ad antiqua decrevit redire suffragia, ea ratione qua abhinc saeculo XVII^o fuere usurpata, correctis indebitis, nonnullis interpretationibus circa anni partes quibus ea recitare oporteret.

Nobiscum forsán dolebunt plurimi statutum primaevum, scilicet unici suffragii S. Crucis recitationem, haud fuisse innovatum. Praelecto tamen saeculi XVIIⁱ usu, concinnius diei peculiari adhuc liberae, v. g. dominicae, assignata esset supplicatio pro Pace et certo patroni ecclesiae transferri debuisset memoria in feriam III^a, qua, salvis rubricis, loco Summae Missae, votiva de eodem habitualiter recolitur.

Bruxellis.

Plac. LEFEVRE

* * *

A QUOI BON LES MOINES ?

A cette question, qu'un pieux et militant écrivain, M. Louis de Bonnières, posait récemment dans un petit volume d'histoire et d'apologétique, on recueille partout la réponse, dès qu'on évoque le passé de la France. Il suffit d'interroger, avec une perspicacité loyale, les vestiges encore vivants des vieux siècles et de les éclairer à la lumière des innombrables documents trop endormis dans les archives nationales et locales. Ce travail, obscurément accompli par des érudits sagaces et consciencieux, met à jour des épopées modestes et merveilleuses. Chacune de ces restitutions, non seulement apporte une pierre de plus au monument que la France moderne élèverait, juste et reconnaissante, à l'action monastique, mais encore résume à elle seule, en un saisissant raccourci, toute l'œuvre sociale de ces grands civilisateurs.

J'en ai sous les yeux, en ce moment même, un nouvel exemple. Un vénérable curé du diocèse de Sens m'a fait connaître une abbaye dont le souvenir a disparu de la mémoire des hommes, avec ses

dernières ruines abattues par le vandalisme utilitaire, et dont l'histoire est cependant toute une prédication. M. l'abbé Pissier, curé de Saint-Père-sous-Vézelay, n'en est pas, dans ce domaine, à sa première découverte. Sans interrompre un instant son ministère pastoral, il a déjà publié une vingtaine de monographies, riches d'enseignements très actuels, à commencer par les annales de sa paroisse et de l'illustre basilique au pied de laquelle est couché son village.

Cette fois, il vient de ressusciter *l'abbaye de Notre-Dame de Dilo*. Or, cette histoire d'un monastère apporte à la bienfaisante activité des moines un si probant témoignage que je la veux conter aux lecteurs de la *Croix*. Tout un aspect de la vie française apparaît dans le cadre de ce couvent, comme tout le soleil se reflète en un miroir d'eau.

C'est au début du XII^e siècle, à l'aurore des Prémontrés, que six religieux de la famille de saint Norbert vinrent s'établir dans ce coin de la forêt d'Othe, au milieu de broussailles incultes et de marécages insalubres. Installés sous des abris de fortune, ils entreprirent aussitôt, l'assainissement et le défrichement de la contrée, tout en suivant, d'ailleurs, imperturbablement, leur Règle et en construisant leur église et leur demeure. A l'ombre de la croix s'épanouirent les cultures, et, au souffle de la prière, s'alluma la vie. Un siècle plus tard, accomplissant « une mission sociale vraiment providentielle », ils avaient créé une terre et un peuple.

L'âme de ce grand effort civilisateur, c'était, avant tout, l'office divin. Ils le célébraient « avec une foi, une piété, une ferveur qui édifiaient les chrétiens épris d'idéal surnaturel, et attirèrent à Dilo des postulants et des novices ». Les fils de saint Norbert professaient, en outre, une dévotion particulière envers la sainte Eucharistie, dont ils se faisaient les apôtres. Par ailleurs, cultivant avec soin les sciences et les lettres, ils pouvaient élever le niveau intellectuel des paroisses engendrées par leur monastère et placées sous leur juridiction.

C'est dans le rayonnement de ce foyer de prières et d'études que, sous la direction des moines et souvent par leurs mains, la terre, intelligemment et persévéramment travaillée, s'enrichit bientôt de moissons et d'herbages. En quelques années, dans les clairières ouvertes au sein de la forêt, des « exploitations agricoles complètes » avaient remplacé les taillis ; « chacune d'elles était dirigée par un maître ayant sous ses ordres les Frères convers, bergers, laboureurs, charretiers, forgerons ». Ailleurs, les eaux, jusque-là stagnantes ou désordonnées, se voyaient drainées, captées, régularisées ; des

étangs nouveaux, contenus par des digues, actionnaient des moulins ou servaient à l'irrigation des prairies. Sur certains points, les religieux avaient planté des vignes; sur d'autres, ils encourageaient la fondation de verreries.

Des donations fournies par les humbles aussi bien que par les grands, leur permettaient d'étendre et d'améliorer leur domaine. On était généreux à leur égard, parce qu'on voyait clairement que la prospérité du monastère était le plus puissant facteur du bien général. Les moines eux-mêmes, au milieu de leurs propriétés agrandies, continuaient de mener la vie la plus austère. Leur luxe était la charité. Non loin de Dilo, à Fossemore, ils avaient ouvert une léproserie, qu'ils entretenaient avec sollicitude. On ne s'y préoccupait pas seulement de soigner le corps des malades, on s'efforçait d'assainir et d'élever leur âme, et l'on prenait souci de leur dignité d'hommes et de chrétiens. Ces malheureux, que leur mal exilait de la vie commune, étaient considérés comme les maîtres et seigneurs de la maison qui avait l'honneur de les recueillir. Ils y participaient, moyennant de courtes prières, aux mérites des religieux. Ils y étaient servis par des moniales Norbertines, dont le rude labeur d'infirmières s'aggravait encore de pénitences rigoureuses. Cependant, pour cette héroïque communauté, les vocations se multipliaient, dans les rangs du peuple et dans les familles de haut lignage. Il est vrai qu'en ce temps-là les parents ne considéraient point les appels de Dieu comme des disgrâces; on voyait un père autoriser généreusement sa fille à « se fiancer à cet unique Epoux qui est Jésus-Christ ».

Le pays s'était donc peuplé à l'ombre du monastère. Aux cultivateurs, attirés peu à peu par la protection religieuse et matérielle des moines, ceux-ci avaient confié quelques arpents de terre, et bientôt « chaque famille eut sa maison avec son cloiseau, son jardin et sa chenevière ». Mais voici le crime de ces religieux, voici l'odieux abus que leur reprochent amèrement des justiciers qui, sans doute, ont pour pratique personnelle l'abandon gratuit de leur travail ou de leurs marchandises, et, pour doctrine économique, la suppression de tous les impôts: les moines, en échange des terrains qu'ils cédaient, demandaient une redevance et conservaient le droit de moudre à leur moulin le blé des récoltes. Lourde charge, en effet, pour les tenanciers de l'abbaye! A Dilo, ces victimes devaient payer, par arpent de terre, un boisseau de grains, et, pour chaque maison avec ses dépendances, une poule et trois deniers. Quant au meunier du monastère, il gardait pour lui cinq litres sur cent... Combien de

paysans du XX^e siècle, à ces conditions, accepteraient encore de vivre sous la crosse abbatiale !

La crosse abbatiale, ce ne furent point les populations « asservies » par les moines qui songèrent à l'arracher des mains qui la portaient. Protégés et soutenus par cette autorité paternelle, ils en bénissaient l'activité créatrice et la puissance tutélaire. Aussi, malgré les terribles épreuves que la guerre de Cent Ans, puis la guerre religieuse infligèrent à l'abbaye de Dilo, la fondation des Prémontrés, relevée après chaque tempête, se maintint aussi longtemps qu'elle vécut sous sa Règle primitive. L'irréparable malheur qui, en la frappant déclancha sa décadence, ce fut l'instauration du régime commendataire, avec les abus dont il devint la cause. Un pouvoir aveugle, en transformant les abbayes, contre les intentions et l'esprit de l'Eglise, en monnaie de récompense ou de faveur, altéra, puis bientôt tarit la sève monastique ; et, du même coup, en déconsidérant ou en vidant les monastères, il désaffectionna le peuple de la religion, dont ces établissements séculaires avaient été longtemps pour lui la représentation bienfaisante et protectrice.

Mais je n'ai pas à raconter cette dernière page de l'histoire de Dilo. La fin douloureuse de cette illustre institution n'affaiblit pas l'enseignement de ses longues années de vie régulière et de prospérité civilisatrice. Le témoignage en serait plutôt confirmé par un fait qui prend la valeur d'un symbole. Bourgade autrefois riche et peuplée à l'ombre du monastère, Dilo décapité de sa couronne abbatiale, n'est plus qu'un pauvre petit village d'une centaine d'habitants. Et, dans les paroisses d'alentour, qui jadis avaient pris naissance et grandi sous les moines, on rencontre parfois des maisons désertes et branlantes. Si, du moins les survivants connaissaient l'histoire de leurs ancêtres ! . . . Hélas ! non seulement ils l'ignorent, mais, la méconnaissant, ils s'en croient informés ! Il faudrait répandre à profusion des manuels inspirés de travaux érudits comme ceux du curé de Saint-Père : ils enrichiraient la pensée, la terre et la race.

(*La Croix*, 23 Aug. 1930).

François VEUILLOT